

Commune : VAL-DES-PRES (174)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Section : 009 D 2014_97-DE
Feuille(s) : 000 D 01
Qualité du plan : Plan non régulier

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 316K
Document vérifié et numéroté le 13/03/2014
A GAP
Par COLOME INSPECTEUR
Signé

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Centre des Impôts foncier de :
Pôle Topographique et de Gestion Cadastre
Cité Administrative Desmichels
BP 1602
05016 GAP Cedex
Téléphone : 04.92.40.16.92
Fax : 04.92.40.16.90
cdlf.gap@dgfip.finances.gouv.fr

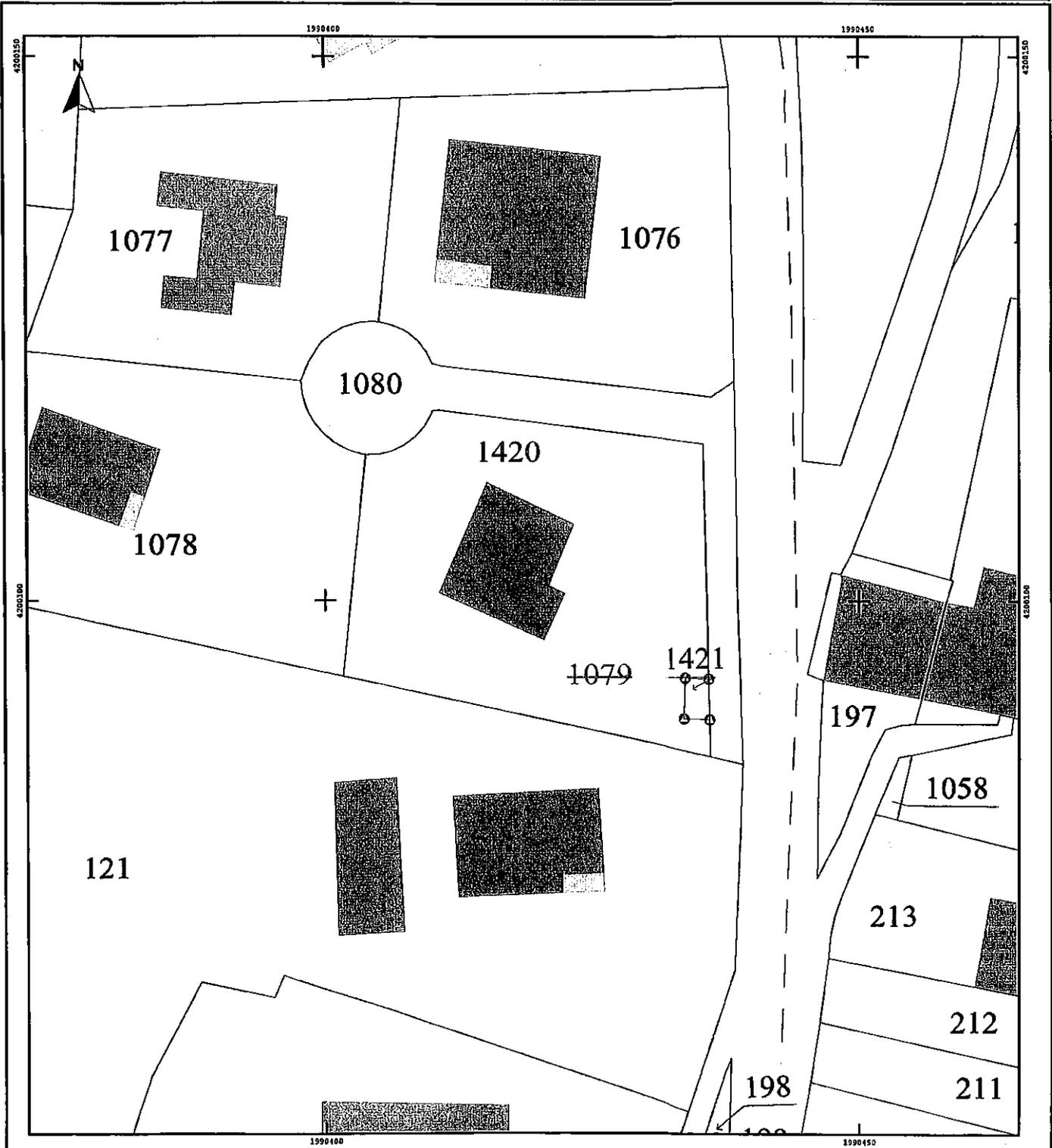
CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires seuls (1) a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau,
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le par géomètre à
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la présente 6463.
A , le

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 13/03/2014
Support numérique :

D'après le document d'arpentage dressé
Par MAYNADIER DUCHATEL (2)
Réf. :
Le 11/03/2014

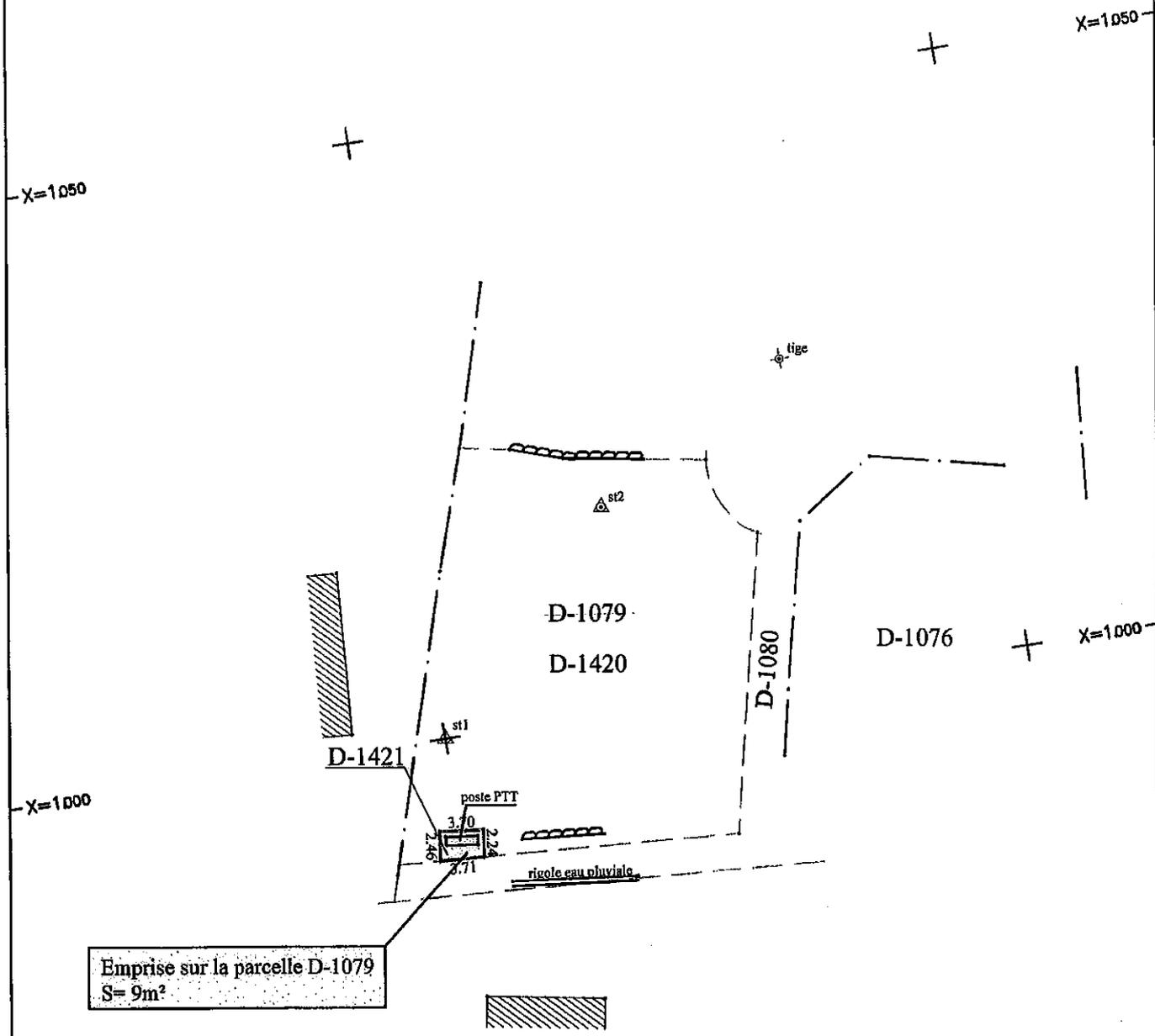
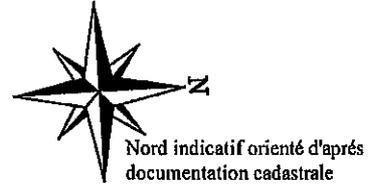
(1) Réviser les modalités insérées. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan révisé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien rattaché du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité appropriée, etc...)

Document vérifié et numéroté le 13/03/2014



Département des HAUTES ALPES
 Commune de VAL DES PRES
 PROJET DE DIVISION FONCIERE
 Lieu-dit: Michelan
 Section D, Parcelle 1079
 Echelle : 1/500

AR PREFECTURE
 005-240500438-20141009-2014_97-DE
 Regu le 16/10/2014



Emprise sur la parcelle D-1079
 S= 9m²

Les nouveaux numéros cadastraux sont issus
 du Document d'Arpentage n°316K

JEAN MAYNADIER et BENOIT DUCHATEL
 Géomètres-Experts Associés
 19 Boulevard du Lauteret
 05100 BRIANCON
 scp.maynadier.duchatel@orange.fr
 Tél : 04-92-20-14-95 Fax : 04-92-20-92-47
 Date : 14.02.2013 Ref : 12093-Jeux

plan complété le 02.04.2014

Nota: L'Application cadastrale est donnée à titre indicatif et les limites ne seront définitives qu'après bornage

Application Cadastrele: _____
 (indicative)

Y=500

Y=450